



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Commune de SAVAS

Plan Local d'Urbanisme
Pièce n°4 : Plan de zonage
4b - Plans des hameaux
Echelle 1/2500

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du ...
Mr le Maire,

CONCEPTION SARL INTERESTICE
BE DESSIN JULIEN & Associés
FOND CADASTRAL (DG) PRIVAS

Elaboration février 2014

LEGENDE

ZONAGE

ZONES URBAINES

- Ua Zone de bâti ancien
- Ub Zone d'extension pavillonnaire
- Ue Zone d'équipements publics et d'intérêt collectif

ZONES A URBAINISER

- 1AU Zone d'urbanisation "ouverte" dédiée à l'habitat

ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole
- Ap Zone agricole protégée
- Ah Zone agricole habitée
- Al Zone agricole d'équipements et de loisirs

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zone naturelle et forestière
- Np Zone naturelle protégée
- Nh Zone naturelle habitée

AUTRES PRESCRIPTIONS/INFORMATIONS

- Emplacement réservé (L.123-1-5-8 du Code de l'Urbanisme)
- 1 Elément de patrimoine à préserver (L.123-1-5-7 du Code de l'Urbanisme)
- Elément de patrimoine à préserver (L.123-1-5-7 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide (L. 146-6 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre de protection rapproché autour du captage d'eau potable
- Périmètre de protection éloigné autour du captage d'eau potable
- Périmètre d'orientation d'aménagement et de programmation (L.123-1 du Code de l'Urbanisme)
- Servitude de mixité sociale (L. 123-1-5-16 du Code de l'Urbanisme) : dans le périmètre concerné, au moins 40% des logements devront être des logements locatifs sociaux
- Etangs
- Mares
- Constructions existantes et permis de construire délivrés indiqués à titre informatif par le bureau d'études
- Zone de travaux des anciennes mines (source : DREAL)
- Ligne électrique (servitude I4)

